

Le gouvernement remet sur le tapis le débat sur le temps de travail

« Travailler sept heures de plus par an, la piste que le gouvernement remet sur le tapis », titre Les Echos indiquant que le gouvernement veut la réintroduire dans la discussion parlementaire pour récupérer 2 milliards d'euros. Catherine Vautrin a relancé l'idée alors qu'en novembre, dans le cadre des débats sur le PLFSS, les sénateurs avaient adopté la création de ce nouveau « jour travaillé non payé ». Peu après son adoption, la disposition avait toutefois été retirée du texte en CMP. « Force est de constater que la mesure a suscité de nombreuses réactions », expliquait alors Yannick Neuder, renvoyant le sujet à une large consultation ultérieure « pour éviter des mouvements sociaux. Cette « journée travaillée non payée » pourrait faire son retour, à l'occasion d'une nouvelle CPM. L'exécutif ne s'y oppose plus. Si certains chefs d'entreprise, notamment dans les plus petites, grincement des dents, d'autres avaient salué le message politique sur la nécessité de travailler davantage. Surtout, ils préféreraient une disposition de ce type à la baisse – autrement douloureuse – des exonérations de cotisations patronales sur les bas salaires. (Les Echos, p.11)

7 heures de travail non rémunérées : le gouvernement ne nourrit pas d'opposition de principe

« Le casse-tête des 7 heures de travail non rémunérées revient dans le débat », titre Le Figaro qui revient sur cette mesure, laquelle pourrait rapporter 2 milliards d'euros pour financer la branche dépendance de la sécurité sociale et même 3,3 milliards d'euros en augmentant symétriquement la contribution des retraités. Un chiffre jugé « optimiste » par Frédéric Bizard, professeur à l'ESCP et spécialiste des questions de protection sociale. Toutefois, la probabilité de voir la mesure apparaître dans le PLFSS 2025 paraît faible. En novembre dernier, la proposition avait été retirée en commission mixte paritaire afin « d'éviter des mouvements sociaux », selon les mots de Yannick Neuder, alors rapporteur. Cette fois, le cabinet de Catherine Vautrin précise que le gouvernement ne nourrit « pas d'opposition de principe sur cette mesure ». Néanmoins, « c'est aux parlementaires de voir s'ils veulent ensemble avancer sur le sujet », a expliqué Amélie de Montchalin. Or, il est peu probable qu'une majorité se dessine sur le sujet. Il faut dire que « la mesure est régressive sur le plan social », estime Frédéric Bizard. « Elle est plus douloureuse pour les personnes avec un métier pénible par exemple. Sans compter que les indépendants seraient exonérés. » En outre, elle ne peut pas être une réponse durable au déficit de la branche dépendance de la Sécurité sociale. Du côté des partenaires sociaux non plus, l'option n'est pas populaire. Les syndicats ne veulent pas d'une nouvelle mesure pesant sur les salariés. Au sein du patronat, le ton est à la prudence. « La proposition de Madame la ministre du Travail d'augmenter de 7 heures le temps de travail annuel sans rémunération ne conduira qu'à augmenter les charges des entreprises », a tancé Marc Sanchez (SDI). Pour sa part, le Medef n'a pas voulu se prononcer spécifiquement sur cette mesure. (Le Figaro, p.24)